



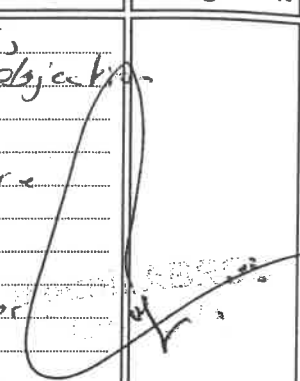
Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la Région de Rabat - Salé - Kénitra
Préfecture de Skhirate - Témara

COMITÉ PRÉFECTORAL D'URBANISME

PROCÈS-VERBAUX

DES COMMISSIONS D'INSTRUCTION

1. Commune : A. A. O. J. o.
2. Numéro du dossier : 082 / 18
3. Maître d'ouvrage :
4. Maître d'oeuvre :
5. Références foncières :
6. Nature du Projet (GP)* :
7. Document d'urbanisme :

Agence Urbaine	Noms & Emargement
Observations	
<p>Suite du projet de morcellement déposé auprès de l'ANST le date du 02/10/2018; Sans objet pour le projet sans réserve de:</p> <ul style="list-style-type: none"> 1/ Assurer la situation juridique et foncière des terrains objet de la demande; 2/ Fournir la liste des coordonnées; 3/ Assurer l'accessibilité au sol; 4/ Régler les prestations des services rendus par l'ANST. <p>N.B. de la commune est tenu de recueillir l'avis de la conservation foncière.</p>	


DATE DE LA COMMISSION : 20/10/2018

Avis favorable: Avis favorable S/R: A reprogrammer : Sursis à statuer :

DATE DE LA COMMISSION :
 Avis favorable: Avis favorable S/R: A reprogrammer : Sursis à statuer :

DATE DE LA COMMISSION :
 Avis favorable: Avis favorable S/R: A reprogrammer : Sursis à statuer :

A
DA
DA
DA

Préfecture	Noms & Emargement
Observations	
<p>à Pour pouvoir instruire le dossier il y a lieu de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fournir une Note de Remarque de date récente. - Recueillir l'avis de la commune présent. 	<p>20/09/18</p> 

DATE DE LA COMMISSION :

Avis favorable: Avis favorable S/R: A reprogrammer : Sursis à statuer :

DATE DE LA COMMISSION :

Avis favorable: Avis favorable S/R: A reprogrammer : Sursis à statuer :

DATE DE LA COMMISSION :

Avis favorable: Avis favorable S/R: A reprogrammer : Sursis à statuer :

